

Les élu.e.s font la sourde oreille face à la volonté citoyenne



Le sujet de la publicité fait polémique mais **la réglementation publicitaire prend-elle en compte les intérêts financiers ou l'intérêt général ?**

Nos villes, nos paysages, nos écrans sont recouverts de publicité... A la télévision, à la radio, sur internet, la publicité est partout, tout le temps et bouffe notre cerveau. Au niveau mondial, 500Mds € sont dépensés chaque année dans la pub. **Et le comble c'est que personne n'en veut!**

La publicité contribue aussi au dérèglement climatique, au travers de la consommation de ressources, d'espace, d'énergie pour l'éclairer ou pour faire défiler les panneaux,... Sans parler du gaspillage, au travers de la surconsommation induite.

Cependant, ce n'est ni une fatalité, ni une obligation constitutionnelle, ni un phénomène naturel: Il faut faire reculer cette machine à gaspillage! Nous appelons **les citoyens à apposer des autocollants STOP PUB** sur vos boîtes aux lettres dès aujourd'hui. Nous appelons **à nous aider à neutraliser les panneaux publicitaires et éteindre les enseignes commerciales** la nuit. Mais **nous appelons surtout nos élus locaux à prendre leurs responsabilités en établissant une réglementation locale digne de ce nom, non pour autoriser cette publicité mais pour la contraindre.**

A Rennes, depuis [l'arrivée des panneaux numériques](#) en 2018, des opérations de sensibilisation ont été réalisées par les collectifs locaux de plusieurs organisations (Résistance à l'agression Publicitaire, [Paysages de France](#), [Citoyens pour le climat](#), Alternatiba...) et ont TOUTES reçu un accueil favorable des citoyens. Le 17 novembre dernier, à la question "Êtes-vous d'accord avec l'installation de panneaux numériques sur l'espace public dans votre ville?" **les habitants ont massivement répondu "NON"** : 228 votes contre, 10 pour, **un véritable carton rouge aux Élus locaux**. Paysages de France a multiplié les demandes concernant l'encadrement de la publicité à Rennes et à Rennes Métropole : [interpellation au Conseil Municipal](#), demandes de participation au Règlement Local de Publicité Intercommunal, [pétition](#),...auxquelles le Président de Rennes Métropole est resté sourd.

Ce jour et dans les jours à venir, au travers de plusieurs actions, nous interpellons la maire de Rennes et le président de Rennes Métropole sur le fait qu'il est indispensable et urgent de prendre des mesures.

- **Impliquer les associations environnementales** dans le processus d'élaboration du RLPi
- **Supprimer les panneaux numériques de la ville de Rennes.** Le directeur de la communication de Rennes Métropole a d'ailleurs récemment relayé [une étude justifiant de leur inutilité](#).
- **Remplacer la nouvelle gare-publicité de Rennes** par une gare d'accueil des voyageurs

Nous relayons [les outils proposés par Paysages de France](#) pour sauver nos paysages, nos espaces de vie, nos ressources planétaires, notre liberté, notre climat de cette pollution visuelle et énergétique. Cette présence intrusive dans notre espace public résulte d'une volonté politique. Il peut en être de même pour sa suppression.

Une autre alternative existe :

Plantons un arbre à la place de chaque panneau publicitaire!